

BTS Gestion des Transports et Logistique Associée

BTS GTLA

Objectifs

Le titulaire de ce diplôme organise et manage des opérations de transport et des prestations logistiques sur les marchés locaux, régionaux, nationaux, communautaires et internationaux. Il optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable. Il contribue à la mise en oeuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise et/ou avec des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, il a vocation à manager et animer des équipes.

Entreprises d'accueil

- Entreprises de transport de marchandises par voies terrestre, maritime, aérienne et multimodales.
- Entreprises de commission de transport.
- Entreprises de prestations logistiques.
- Services transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales, y compris les services distribution des entreprises du commerce inter-entreprises.
- Lieu de formation en milieu professionnel doit permettre au candidat de réaliser des activités de transport liées à la mise en oeuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques.

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Être titulaire d'un Baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme **Code RNCP**
32031103 35400

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac +2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).
Démarrage fin Août ~ début septembre

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
2 jours UFA / 3 jours entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA Les Bressis

85 route des Creuses - Seynod
74600 ANNECY
04 50 69 28 03
ufa@bressis.fr
www.lycee-prive-bressis.fr

Architecture et contenu de la formation

BLOCS DE COMPÉTENCES

BC01 - Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques

- Identifier les caractéristiques de la prestation de transport et logistique à réaliser
- Planifier de façon optimale les opérations de transport et les prestations logistiques
- Appliquer ou ajuster le plan de transport
- Mettre en œuvre les procédures et les protocoles adaptés
- Appliquer les normes et réglementations spécifiques au transport des marchandises et aux prestations logistiques
- Appliquer les règles de sûreté et de sécurité
- Utiliser le système d'information dédié au transport et à la logistique
- Mobiliser les ressources internes et les partenaires
- Utiliser les tarifs
- Négocier les conditions de l'opération de transport et de prestations logistiques
- Communiquer avec les partenaires internes et externes

BC02 - Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques

- Analyser un document professionnel
- Déterminer les contraintes liées à une demande de transport et de prestations logistiques
- Choisir un (ou des) mode(s) de transport
- Choisir un (ou des) prestataire(s) de transport et de prestations logistiques
- Déterminer les moyens matériels nécessaires
- Déterminer les moyens humains nécessaires
- Prendre en compte les réglementations, les normes et les protocoles
- Évaluer les composantes quantitatives d'un transport et d'une prestation logistique (durée, distance, poids, volume, etc.)
- Établir le coût et le prix d'une solution de transport et de prestations logistiques
- Évaluer la rentabilité d'une solution de transport et de prestations logistiques

BC03 - Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques

- Produire des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents
- Établir des tableaux de bord
- Analyser et interpréter les indicateurs
- Proposer des actions correctives
- Résoudre un litige
- Analyser la performance d'une équipe
- Analyser le bilan et le compte de résultat

BC04 - Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques

- Identifier un besoin de pérennisation ou une opportunité de développement de l'activité de transport et prestations logistiques
- Identifier des solutions et argumenter le choix d'une solution
- Planifier les actions correspondant à la solution choisie
- Financer les actions proposées
- Communiquer et mobiliser l'équipe sur un projet
- Évaluer les effets d'un projet

BC05 - Culture générale et expression

BC06 et 07 - Langue vivante étrangère (écrit et oral)

BC08 - Culture économique, juridique et managériale

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coef.	Type	Forme
E1 : Culture Générale et expression	3	Ponctuel	Ecrit
E2 : Langue Vivante Etrangère • Compréhension de l'écrit et expression écrite • Production orale en continu et interaction	1,5	CCF	Ecrit
	1,5	CCF	Oral
E3 : Culture économique juridique et managériale	4	Ponctuel	Ecrit
E4 : Mise en oeuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques	6	CCF	Oral
E5 : Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques et analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques • Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques • Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques	6	Ponctuel	Ecrit
	4	Ponctuel	Ecrit
E6 : Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques	4	CCF	Oral
Epreuves facultatives : • Langue Vivante 2 • Module d'approfondissement	Pts > 10	Ponctuel CCF et Ponctuel	Oral Oral et Dossier + Entretien

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : Non.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du BTS GTLA dans l'UFA	-	-	-	-
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Préparer une licence professionnelle spécialisée dans le management de la chaîne logistique ou des échanges internationaux :

- Licence Pro logistique et pilotage des flux.
- Licence Pro logistique et systèmes d'information.
- Licence Pro logistique et transports internationaux.
- Licence Pro management des processus logistiques.
- Licence Pro management des transports et de la distribution.

Débouchés professionnels :

- Chef ou adjoint à un chef d'exploitation.
- Technicien d'exploitation.
- Responsable de dépôt ou d'entrepôt.
- Responsable d'affrètement.
- Chef de trafic ou de camionnage.
- Responsable de service après-vente ou animateur d'un secteur commercial.

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 000 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{er} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^e année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
 - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
 - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité (Ligne N° 2 de transport SIBRA ; arrêt « Eglise des Bressis »).
- Gare TGV Ter à proximité (Gare d'Annecy à 10-12 minutes en bus).

** Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Partenariat européen : ERASMUS + ; Réseau Netinvest
- L'établissement fait partie du réseau catholique St Joseph
- Rayonnement de l'établissement sur le bassin annécien en partenariat avec les entreprises locales

• Restauration

- Self et cafétéria sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Possibilité d'Internat pour fille sur place : se renseigner auprès de l'UFA

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées de vidéo projection et système audio, écran, tableau blanc, connexion internet.
- Salles informatiques.
- Une salle de conférence équipée vidéo et audio.
- Environnement numérique de travail Office 365.

Coordonnées de l'UFA



UFA Les Bressis

85 route des Creuses - Seynod
74600 ANNECY
04 50 69 28 03
ufa@bressis.fr
www.lycee-prive-bressis.fr

Référente handicap

Sandrine HEBERT
ufa@bressis.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026